

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRES SOCIAL

Prix d'abonnement
(Payable d'avance):

3 mois;	Lyon. 8 fr.;	Paris. 10 fr.;	Départem. 12 fr.
6 mois;	15	19	22
Un an;	30	36	40

Le PEUPLE SOUVERAIN paraît tous les jours et donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris, chez LEVOLLIVET et C, rue Notre-Dame-des-Victoires, 45.

Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 s. La Ligne.



Résumé général des Elections du département du Rhône.

Cantons.	LISTE ROUGE.											LISTE BLANCHE.											
	Benoit.	Chanay.	Commissaire.	Doutre.	Faure.	Fond.	Grippo.	Mathieu.	Morellet.	Pelletier.	Raspail.	Auberthier.	Bacot.	Boissieux.	Dalain.	Goujon.	Leb.-des-Mothes.	Ferouillat.	Mortemart.	Reveil.	Rivet.	Vauroume. (de)	
Ville de Lyon.																							
1 ^{er} canton.	5787	5765	5754	5850	5746	5746	5744	5818	5861	5797	5745	2241	2564	2082	2217	2206	2115	2282	2255	2544	2263	2498	
2. id.	4746	5061	4677	4825	4675	4675	4677	4785	4847	4775	4551	2792	5075	2554	2814	2620	2605	2820	2865	5055	2856	2755	
3. id.	6935	7251	6826	6968	6840	6875	6777	6945	6990	6917	6804	3197	3661	5008	5325	5555	5085	5356	5559	5549	5551	5198	
4. id.	5658	5926	5597	5707	5607	5625	5660	5689	5707	5700	5754	2555	2870	2400	2615	2654	2448	2642	2649	2775	2609	2527	
5. id.	2952	5047	2880	2959	2887	2924	2914	2952	2945	2587	2976	4255	4250	1756	4100	1072	1044	1195	1158	1192	1156	1085	
6. id.	2899	2967	2850	2905	2857	2870	2860	2879	2915	2917	2826	4659	4778	4571	4657	4655	4585	4646	4684	4758	4678	4644	
7. id.	8429	8564	8564	8447	8564	8441	8520	8447	8447	8445	8315	4842	2909	1725	4858	4857	4745	4857	4864	4958	4875	4796	
Arbresle.	2155	2192	2103	2156	2156	2154	2101	2154	2156	2156	2074	4592	4517	1568	4654	4405	4552	4610	4597	4656	4596	4595	
Condrieu.	4910	4919	4904	4944	4987	4905	4904	4914	4910	4908	4905	901	915	894	900	905	905	904	905	907	902	895	
St-Genis-Laval.	5065	5080	5026	5065	5028	5054	5045	5060	5041	5041	5027	4610	4644	4565	4588	4601	4589	4699	4645	4646	4615	4572	
Givors.	2441	2465	2456	2450	2452	2440	2442	2452	2456	2451	2449	4157	4185	4142	4182	4156	4146	4168	4178	4172	4165	4175	
St-Laurent-de-Cham.	787	695	780	781	787	784	751	790	745	780	782	542	555	554	559	522	554	556	544	528	551	557	
Limonest.	2429	2478	2387	2445	2405	2428	2405	2449	2442	2404	2564	998	1051	589	4005	986	966	1009	1046	1059	999	1009	
Mornant.	485	485	486	487	482	480	484	484	484	485	484	4546	4547	4407	4546	4508	4490	4547	4547	4546	4487	4498	
Neuville.	2550	2567	2506	2551	2529	2552	2546	2557	2557	2556	2491	4509	4540	4465	4514	4500	4476	4499	4520	4526	4487	4498	
St-Symphorien-sur-C.	468	470	468	467	469	468	466	469	469	467	466	2595	2601	2596	2595	2589	2595	2596	2559	2597	2591	2594	
Vaugneray.												4055	4106	999	4045	4085	999	950	1100	1062	1050	952	
Villefranche.	4954	4942	4958	4971	4959	4965	4925	4976	4967	4657	4953	4055	4106	999	4045	4085	999	950	1100	1062	1050	952	
Anse.	1561	1591	1561	1562	1547	1591	1542	1565	1555	1576	1541	4101	4401	4450	4184	4174	4157	4188	4214	4194	4159	4175	
Beaujeu.												278	291	259	280	876	277	269	284	274	273	769	
Belleville.	887	1096	887	887	887	887	887	887	887	887	885												
Bois-d'Oingt.																							
Lamure.																							
Monsol.	2242	2241	2245	2222	2201	2126	2194	2201	2208	2252	2200	5441	5409	5445	5455	5444	5422	5422	5452	5455	5456	5426	
Tarare.	804	855	769	845	808	815	796	812	811	817	804	747	754	754	744	741	600	756	749	752	746	756	
Laizy.																							
Total général,																							

Malgré toutes nos démarches, il nous a été impossible de nous procurer le résultat définitif de tous les cantons. Il nous manque deux sections de Beaujeu, les chiffres de Lamure, Monsols et Bois-d'Oingt peuvent ne pas être d'une rigoureuse exactitude. A demain la rectification générale.

Lyon, 27 Floréal an LVII.

(De l'ère chrétienne, 17 mai 1849.)

Bruits sinistres.

Est-ce de notre part naïve confiance, inintelligence des hommes? est-ce estime ou respect exagéré du caractère et de l'honneur français? Nous croyons peu aux conspirations et ne redoutons guère une nouvelle St-Barthélemy; nous aurions donc dédaigné de raconter tous les bruits sinistres qui circulent, si depuis hier, tout cela n'avait pris une apparence de gravité, capable d'imposer à quelques esprits accessibles aux suppositions lugubres.

Puisqu'il le faut nous allons initier nos lecteurs aux mystérieuses combinaisons du complot qui nous est révélé; si le fait est vrai, il aura suffi de le dévoiler; si il est faux, c'est un petit roman qui devra plaire aux imaginations fantastiques.

Ce serait à la faveur des ombres de la nuit; on retarderait jusqu'à une heure avancée de la soirée la proclamation des candidats; des agents provocateurs expédiés de Paris depuis quelques jours, et dont l'arrivée à Lyon nous est signalée depuis avant-hier, se mêleraient aux groupes stationnant sur les Terraux; ils donneraient le signal du désordre, en poussant des cris de guerre civile, en déployant le drapeau rouge et en brisant à coups de pierre les vitres des fenêtres qui ne seraient pas illuminées. Ils entraîneraient à leur suite, du côté de la place des Cordeliers, dans un guet-apens bien préparé à l'avance, les pauvres niais qui voudraient bien les suivre. Pendant ce temps, certains régiments arrivés en ville depuis peu, sortiraient de leurs cachettes, sabraient et mitrailleraient la foule, puis à la faveur du tumulte, des assassins apostés auprès des patriotes signalés d'avance, les poignarderaient dans l'ombre.

Voilà ce qui se dit et ce que nous refusons de croire, malgré l'incontestable véracité des citoyens qui nous le rapportent, malgré des détails d'une concordance inouïe. Et maintenant que nous voilà prévenus, agissons exactement comme si nous ne l'étions pas; car, même sans ces officieux avis, les agitateurs stipendiés ne feront pas faire à notre démocratie ce qu'elle ne veut pas faire; elle veut être généreuse dans sa victoire comme elle a été intrépide devant l'oppression.

Elle restera ce soir, comme elle l'a toujours été, digne, calme et pacifique; mais si d'implacables rancunes avaient rêvé un aussi lâche, un aussi infâme massacre, nous sommes prévenus, nos sections sont partout en permanence, les amis sont à leurs postes, et malheur à qui assumerait la responsabilité de la lutte.

Voici une communication qui commente et confirme ce que nous venons de dire.

Ordre du jour du Comité de la Société des Droits de l'Homme et du Citoyen, du département du Rhône, AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION.

16 mai 1849.

Liberté, Égalité, Fraternité, Solidarité.

Citoyens,

Tout nous annonce la victoire! Chacune des nouvelles qui nous arrivent est une preuve du succès complet de notre cause.

Les ennemis de la République, battus par le suffrage universel, semblent, si les bruits qui circulent sont fondés, vouloir fonder des désordres dont ils ne pourront qu'être les premières victimes, mais que, dans leur aveuglement, ils espèrent exploiter à leur profit. LES INSENSÉS!!!

Que tous les démocrates soient calmes et dignes après le vote, comme ils l'ont été auparavant.

Votre comité ne peut que vous engager à vous abstenir de toute manifestation bruyante, qui pourrait servir de prétexte à nos ennemis pour une tentative coupable.

Citoyens! du calme, encore du calme! La victoire est à nous!

Les membres du Comité: A. FAVIER, ROZI, Ad. BERTEAULT, M. GIRARD, BERNARD-BARRET, CHALON, MURAT.

Après la victoire.

On l'a dit depuis longtemps, le Peuple sait vaincre, mais il ne sait pas profiter de la victoire.

En 1830, il a vu ses espérances frustrées par la ruse d'un parti, par l'habileté d'un homme; l'année dernière, une trop grande confiance l'a perdu.

Dans la prévision d'un triomphe assuré, et peut-être très prochain, il n'est pas inutile de tracer à grands traits les points importants sur lesquels doit porter, avant tout, le travail de la nouvelle Assemblée.

On a proclamé solennellement la souveraineté du Peuple, mais pour que cette souveraineté ne soit pas un vain mot, il faut qu'elle soit éclairée par les lumières de l'instruction.

Nous placerons donc en première ligne la nécessité de l'organisation d'un système complet d'éducation publique et gratuite.

Il faut que les bienfaits de l'instruction puissent se répandre également sur tous les citoyens.

C'est sur cette base primitive que doit s'élever tout l'édifice de la nouvelle société.

C'est par le développement de l'intelligence, que nous élèverons tous les hommes au sentiment de la solidarité républicaine et à l'accomplissement des devoirs politiques.

Ce n'est pas seulement dans les écoles de la République que les enfants devront aller recevoir l'éducation nationale, elle devra se continuer dans les écoles professionnelles, où chacun sera admis à embrasser l'état qui conviendra le mieux à son aptitude.

Puis, elle devra se généraliser surtout, cette éducation nationale, dans les grandes réunions politiques, véritables comices du Peuple, où chacun viendra retremper son courage, éclairer son esprit et ranimer sa vertu.

Nous ouvrirons donc sur toute la surface de la France, et nous protégerons par des lois, les réunions périodiques, les clubs, les associations où les citoyens viendront apprendre leurs droits et leurs devoirs, et discuter leurs intérêts.

Nous émanciperons la propagande du journalisme et nous la débarrasserons de toutes ses entraves.

Il faut que, par la presse, tous les citoyens d'une même patrie se connaissent entre eux comme d'anciens amis.

En effet, n'est-il pas nécessaire que les députés de Marseille ou de Nantes nous soient aussi connus que ceux de notre département, puisqu'ils sont les représentants de toute la France, et comment obtiendrons-nous ce résultat, si nous ne mettons l'instruction et les moyens de communication à la portée de tous?

Donc, droit de correspondance et d'association, — réforme postale pour les écrits périodiques, — abolition du cautionnement des journaux, — instruction gratuite et obligatoire.

En second lieu, comme le besoin de manger est le plus impérieux de tous, — organisation immédiate des moyens de vivre en travaillant.

Les riches fermeront leur bourse; nous arriverons à nous passer de leur argent par la création de banques populaires; et le gouvernement, au lieu de gaspiller l'argent du Peuple dans des chantiers nationaux, emploiera les ressources du trésor à ranimer la fabrique et le commerce.

— Nous sommes menacés par la Russie au-dehors et par les blancs au-dedans; nous aurons donc à démocratiser l'armée, à organiser la force publique sur de nouvelles bases, et à fonder à l'extérieur la propagande révolutionnaire. — Secours à la Pologne et à la Hongrie; — alliance offensive et défensive avec l'Allemagne, — indépendance de l'Italie.

— Le clergé, placé sous la main despotique des évêques, n'a jamais pu parler selon son cœur. Sorti des rangs du Peuple, il se voit contraint de travailler contre ses frères. — Nous l'émanciperons, et nous le rendrons à la liberté évangélique.

— La magistrature a manqué à sa mission. Elle a frappé avec passion au lieu de juger avec impartialité.

Nous organiserons immédiatement la justice et les tribunaux sur de nouvelles bases.

Les campagnes, pressurées et écrasées par l'usure, soupirent après des améliorations radicales, nous leur donnerons ce qu'elles ont droit d'attendre d'un gouvernement paternel et républicain. — Abolition des octrois, — suppression complète de l'impôt sur le sel, et par dessus tout, — création de banques

communes qui paissent enfin délivrer les paysans des griffes de l'usurier et des hommes de lois.

Puis, il sera temps alors, quand la société aura marché quelques années dans la voie nouvelle, de faire une Constitution plus en harmonie avec nos mœurs et nos besoins.

Mais, pour réaliser toutes ces grandes choses, il faut faire cesser tout d'abord cet antagonisme funeste du président et de la chambre.

Il faut, si nous devons avoir un président, qu'il sache se résigner à n'être que l'exécuteur des volontés de l'Assemblée, — ou qu'il disparaisse!

Elections nationales.

ELECTIONS DE PARIS.

Nous venons de parcourir avec une scrupuleuse attention toutes les correspondances parisiennes; nous avons surtout dépouillé celles qui sont rédigées dans un esprit réactionnaire, et dont on peut se faire une idée, en se souvenant des chants de victoire qu'elles envoyaient lithographiées à nos confrères de Lyon.

Tout va bien. Les quartiers populaires votent avec ensemble et en masse. Dans les 4^e et 6^e arrondissements, les résultats connus donnent 25 pour les rouges, sur 28.

Les quartiers bourgeois partagent leurs listes entre les rouges et les candidats du National.

Enfin, les correspondances blanches sont obligées de se rabattre sur le 4^e et le 10^e arrondissements, quartiers de la haute-banque et de la vieille noblesse, pour procurer une majorité de 175 aux candidats poitevins.

La baisse significative de la Bourse (140) est, du reste, le meilleur thermomètre à consulter. — Les fonds baissent, disait un ouvrier sur le boulevard, nos affaires vont bien.

MONTMARTRE. — Electeurs inscrits, 5,000 et quelques.

Nombre des votants, 5,847.

Après la fermeture du scrutin on a procédé au classement des bulletins, par séries de 40 et de 100. Il nous a été permis de constater que sur 40 votants, il y en a 1/2 pour la liste des candidats socialistes;

1/2 pour les bonapartistes;

1 pour les républicains du National;

— A La Chapelle, même résultat.

A Chaillot, c'est encore mieux; il y a au moins 3 électeurs sur 10 pour la liste des démocrates socialistes.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Rouges, 52,000. — Blancs, 45,000.

ALLIER.

Rouges, 40,500. — Blancs, 5,600.

ISÈRE.

St-Geoire, 1,676 votants. — Rouges, 1,216.

Crolles, 548 » — » 598.

Voreppe, 592 » — » 448.

Vizille, 1,955 » — » 4,685.

Vinay, 4,555 » — » 1,504.

St-Hilaire-du-Rozier, 809 » — » 750.

Le Monestier, 774 » — » 445.

Côte-St-André, 5,500 » — » 5,144.

St-Symphorien-d'Ozon, 2,509 » — » 1,900.

Morestel, Bourgein, La-Tour-du-Pin, 215.

AIN.

Bélley, 1,700 votants. — Rouges, 1,400.

Bourg, 2,959 votants. — Rouges, 2,250.

Partout la liste rouge passe aux deux tiers des voix.

Bien que les renseignements qui nous parviennent donnent la majorité à la liste rouge tout entière, le bruit court que les démocrates de l'Ain ont, par leurs déplorables divisions, laissé 2 blancs se glisser à la queue des républicains élus.

S'il en est ainsi, nous nous ne saurions assez le répéter: que cet exemple serve de leçon, et qu'à l'avenir de misérables questions d'amour-propre, de rivalités de personnes ou de localités baissent pavillon devant l'intérêt général et la discipline du parti.

SAÛNE-ET-LOIRE.

Cluny, Rouges, 4,560. — Blancs, 61.

Châlons, » 2,980. — » 105.

Mâcon, » 1,856. — » 1,500.

Rouges, 80,000! Lamartine, le premier des blancs, est au-dessous du dernier rouge de 55,000 voix!!!

ARDÈCHE.

Les cinq rouges ont passé au 3/4 des voix dans les cantons de Pézenas, Aubenas, Chaumerac, Rechemaurac et Lavoulte.

DRÔME.

Valence, 5,061 votants. — Rouges, 1,944.

Étoile, 1,400 » — » 650.

Bourg du Péage, 2,700 » — » 2,200.

Alex, 1,578 » — » 524.

Montélimart, 2,500 » — » 1,548.

St-Vallier, 2,880 » — » 1,745.

Pierrelatte, 1,460 » — » 625.

Beaumont, 400 » — » 500.

Besayes, 900 » — » 550.

CHER.

A Bourges, après bien de chances diverses, les paysans l'ont emporté sur la ville et la liste rouge a passé.

BAS-RHIN.

Strasbourg. — La liste rouge l'emporte. Ce triomphe est dû surtout aux nouvelles de Paris et à la conduite de l'autorité envers Commissaire, et les socialistes strasbourgeois.

GARD.

Jusqu'à présent, les voix se partagent. Si Nîmes a donné la majorité aux blancs, les voix des campagnes modifient d'heure en heure ce résultat.

HÉRAULT.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la liste rouge, Ledru-Rollin en tête, a le dessus.

VAR.

Toulon — Rouges, 6,500. — Blancs, 3,200.

JURA.

Rouges, 80 pour 100 en faveur des rouges. Triomphe complet de 7 montagnards.

SEINE-INFÉRIEURE.

A Rouen, trois listes étaient en présence. La liste blanche est hors de cause dès les premiers résultats, et la lutte n'existe plus qu'entre la rouge et la bleue.

HAUTE-CARONE.

Toulouse, rouges, 9,600. — Blancs, 8,500.

Muret, » 4,100. — » 200.

Volvès, » 950. — » 48.

Rével, » 575. — » 960.

TARN.

Albi, deux tiers rouges.

Lavaur, rouges, 900. — Blancs, 700.

Nouvelles de Rome.

ROME, 8 mai. — Le corps d'armée napolitain est toujours à Albano; ses avant-postes sont à Torre di mezza via.

Toutes les municipalités de l'Etat romain ont protesté contre l'intervention étrangère.

Des lettres qui nous arrivent de tous côtés annoncent que la jeunesse des provinces n'attend qu'un seul mot pour marcher au secours de la capitale.

Hier, un vaisseau espagnol s'est présenté à Fiumicino de la part de sa souveraine, pour le rétablissement du pape.

Le *Bouledogue*, arrivé à Civita-Vecchia avant-hier, apporte la nouvelle que les Napolitains et les Siciliens ont recommencé la lutte.

Par suite de la diversion de Garibaldi, les Napolitains ont abandonné Frascati et les lieux voisins.

Aujourd'hui, 8 mai, à deux heures, les prisonniers napolitains, faits par Garibaldi, sont entrés dans la ville, accompagnés d'un détachement de la garde nationale de Palestrina.

Les journaux de Rome sont remplis de détails intéressants sur le départ des prisonniers français.

Les quatorze officiers français prisonniers ont été conduits au palais du triumvirat, où Mazzini leur a adressé quelques paroles pleines de dignité, auxquelles un officier français de premier rang a répondu avec non moins de dignité.

Puis, le défilé a commencé au milieu des cris de joie de tout le peuple. Un officier français portait le drapeau romain, et un officier romain le drapeau français.

Arrivés devant l'église de Saint-Pierre, les Français ayant demandé à visiter ce temple magnifique, tous y entrèrent; et là, une voix se fit entendre, disant:

« Français et Italiens! prosternons-nous devant le Tout-Puissant et demandons-lui la liberté de tous les peuples et la fraternité universelle. »

Ce fut un beau moment que celui où tout un peuple prosterné demandait à Dieu l'accomplissement de la promesse évangélique: *La paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

On sortit du temple, on s'embrassa une dernière fois à la dernière barricade de Cavaleggiari, et on se sépara, pour se revoir bientôt sans doute et se presser la main en marchant au combat contre les Autrichiens et les Napolitains.

ROME, 9 mai. — La ville est tranquille. On annonce que les Espagnols débarqués à Fiumicino se sont éloignés en apprenant l'approche des Romains.

On assure que le général Oudinot a intimé aux Napolitains l'ordre de ne rien faire contre Rome, attendu que cette ville serait maintenant sous la protection de la France; car, aurait-il dit: « Le gouvernement romain étant le gouvernement librement choisi par la majorité, il a le droit de traiter d'égal à égal avec toutes les puissances de l'Europe. »

GRANDE VICTOIRE DES VÉNITIENS.

Le 7 mai, les Vénitiens ont fait une sortie qui a eu les plus heureux résultats. Ils ont pris 800 hommes aux Autrichiens, ont encloué tous les canons qu'ils n'ont pu emmener, et ont anéanti tous les ouvrages de siège que les ennemis avaient faits depuis trois mois contre Malghera.

Des lettres particulières annoncent qu'il y a eu plus de 4,000 Autrichiens mis hors de combat. Radetzki, qui leur avait apporté lui-même en personne les dernières conditions, est, dit-on, atterré de cette défaite.

BOLOGNE, 9 mai. — Une trêve vient d'être conclue en vertu de laquelle le feu doit être suspendu jusqu'à midi.

Le peuple refuse toujours obstinément d'accepter aucune capitulation. 41 heures. — Les Bolonais ont rompu l'armistice. La canonnade recommence. (Riforma.)

Explications des mouvements en Allemagne.

Les événements d'Allemagne prennent une telle importance et sont à la veille de réagir si énergiquement sur la politique française, que nous croyons utile de retracer en quelques mots à nos lecteurs les causes de la lutte engagée, ils en comprendront mieux les détails et les conséquences probables, ils verront là, comme toujours et comme partout, la démocratie trahie, opprimée dès qu'elle s'endort dans une imprudente confiance.

Les insurrections de Vienne et de Berlin furent comprimées comme on le sait, mais la pacification ne fut obtenue et consentie qu'à certaines conditions; la première, la plus essentielle, celle que la démocratie réclamait avec le plus d'insistance, c'était l'unité allemande, représentée par une Assemblée générale, siégeant à Francfort et chargée de rédiger une Constitution souveraine pour tous les états d'Allemagne, en respectant cependant toutes les nationalités. Les rois acceptèrent et promirent, mais avec le projet bien arrêté d'avance de ne pas tenir leurs promesses et de conspirer contre la liberté.

Toutes les machinations, toutes les intrigues furent mises en œuvre, on chercha à semer la division en surexcitant les susceptibilités nationales, on voulut diviser pour vaincre, tout fut inutile, et après un travail consciencieux la Constitution fut presque achevée.

Les représentants de Francfort, dans une pensée de modération très exagérée, voulurent intéresser la plus sérieuse des puissances allemandes, la Prusse, à la consolidation de l'œuvre unitaire. La couronne impériale fut offerte au roi de Prusse; mais celui-ci, quoique ambitieux et jaloux héréditairement de l'influence autrichienne, avait des engagements pris avec la ligue contre-révolutionnaire, après quelques hésitations, il refusa, et son refus, ne permettant plus le moindre doute, et dévoilant toute une conspiration qui se révélait au même instant sur tous les points de l'Allemagne, fut le signal de protestations énergiques, se traduisant partout en véritables révolutions; voilà donc l'historique des causes qui ont amené les populations de Prusse, Hanovre, Saxe, Wurtemberg, Bavière et Bade à ces protestations armées, en faveur de la constitution de Francfort et de l'unité allemande.

Quand les rois se croient assez forts, ou à portée de prompts et puissants secours, ils résistent comme en Saxe; quand ils craignent une défaite et une déchéance, ils éludent les questions, ils négocient, ils transigent comme à Munich et à Stuttgart; mais le dernier mot de toutes ces comédies n'est plus un secret pour personne. Des deux côtés, les protestations ne sont que des prétextes pour se préparer à la lutte; ce qui sortira de cette lutte, c'est le despotisme russe ou la liberté allemande et la République universelle.

Allemagne.

On nous communique une lettre de Strasbourg qui ajoute quelques détails à ceux que nous avons donnés sur la révolution allemande.

Le gouvernement badois avait concentré ses troupes autour d'Offenbourg et y avait même envoyé de l'artillerie pour empêcher la réunion populaire qui devait s'y tenir le 11 mai.

Malgré ces précautions, 50,000 paysans se sont assemblés dans la plaine, au jour dit, et ont proclamé la République. Les troupes hésitent, grand nombre de soldats fraternisent avec le peuple.

ASSEMBLÉE NATIONALE. — Séance du 11 mai.

M. Reh occupe le fauteuil du président; il annonce la démission de 12 députés prussiens.

L'Assemblée décide que les remplaçants seront appelés à se rendre à leur poste.

La commission des 50 présente les conclusions adoptées par la majorité. En voici la teneur:

1^o L'Assemblée nationale prêtera serment, en séance solennelle, à la Constitution de l'empire; 2^o le vicar de l'empire sera sommé de prêter le même serment; 3^o les gouvernements allemands sont sommés de faire prêter aux troupes, aux gardes nationaux et aux employés publics, le serment d'être fidèles à la Constitution de l'empire; 4^o les gouvernements des Etats qui ont reconnu la Constitution de l'empire, sont sommés de mettre leur force armée à la disposition de l'Assemblée nationale, pour en former une armée de l'empire; 5^o une nouvelle députation de 12 membres sera chargée de s'informer si le nouveau ministère est constitué.

L'Assemblée reste en permanence jusqu'à ce qu'elle ait reçu la réponse du vicar de l'empire.

La minorité de la commission propose l'ordre du jour sur les motions présentées dans la séance d'hier.

L'Assemblée, sur la proposition de MM. Hollandt et Breusing, décide de renvoyer à demain matin le vote définitif sur les conclusions de la commission des 50.

MM. Waitz, Wernher, Plathner, Fischer de Léna, Stahl, Detmold, Reichensperger et Droysen, ont donné leur démission comme membres de la commission des 50. Les sections se réuniront ce soir pour nommer leurs successeurs.

Une interpellation de M. Simon, de Trèves, relative à l'arrivée des troupes autrichiennes à Francfort et dans les environs, est déclarée urgente. M. de Gagern annonce que cette interpellation sera remise au ministre de la guerre, qui y répondra dans la séance de demain.

BRESLAU, 9 mai. — Hier, à midi, on avait transporté à l'hôpital 7 tués et 48 blessés, du côté du peuple.

L'avis suivant a été publié hier, à midi:

« La livraison des armes de la garde bourgeoise n'ayant pas encore eu de résultats satisfaisants, la force armée parcourra la ville à partir d'aujourd'hui, à 4 heures 1/2, et sonnera au son du tambour de livrer les armes. »

« J'espère éviter par cette mesure des perquisitions domiciliaires, et je compte sur le concours des habitants bien intentionnés, que je distingue fort bien du parti qui a provoqué les tristes événements des jours derniers. »

« Le comte Monts, colonel et commandant de brigade. »

MORAVIE, OLLMUTZ, 7 mai. — On dit que l'empereur de Russie a exigé comme condition de ses secours militaires que tous les prisonniers polonais en Hongrie lui fussent livrés. L'empereur veut ainsi se débarrasser une fois pour toutes de tous les hommes polonais du mouvement.

BERLIN, 10 mai. — On lit dans la *Correspondance générale de Berlin*, du 4:

« On apprend, au sujet de la révolution saxonne, dont le premier acte est terminé à Dresde, que le gouvernement provisoire a établi son siège à Freiberg, où il se propose de continuer le combat. La fermentation qui règne en Bohême a fait prendre des mesures qui semblent avoir pour but d'empêcher que des relations révolutionnaires ne s'établissent entre la Bohême et la Saxe. »

« Dans une soirée, qui a eu lieu hier chez un ancien ministre, il était sérieusement question du projet qu'aurait formé le roi d'abdiquer en faveur du prince de Prusse, qui terminerait alors la question allemande avec un nouveau cabinet et dans un sens allemand. »

Vienne, 9 mai.

Les Russes n'ont pas encore souillé le territoire hongrois; pour y arriver ils ont trop affaire, car la résistance est organisée sur un pied formidable. La *Nouvelle Gazette d'Oder*, feuille assez impartiale, fait une remarque qui pourrait bien se réaliser. D'après cette feuille, l'armée russe n'est pas destinée à secourir l'empire autrichien en décomposition, son but réel est d'occuper la Galicie, et, profitant de la faiblesse de son allié se l'approprier. L'armée de l'autocrate est entrée dans cette province sur six points; — c'est sa première victoire; mais ce qui se passe de l'autre côté des monts Karpates ne l'inquiète pas beaucoup. On regardera, par ce fait, l'indépendance de la Hongrie comme un fait accompli, et on laissera l'Autriche se débattre dans ses convulsions d'agonie.

L'empereur François-Joseph a pris le commandement nominal de l'armée, parce que Weiden et tous les généraux le menaçaient de déposer leur démission.

Rien de nouveau des opérations militaires, [Georgey et Dembinski] marchaient au-devant des Russes, ils se sont réunis à Jablunka. — La ville de Prague, en Bohême, a été déclarée état de siège le 10 de ce mois. Le gouverneur a transmis cette nouvelle à Vienne par le télégraphe, mais sans autres détails.

Dans le duché de Bade, les troubles ont éclaté sur plusieurs points; dans beaucoup d'endroits la troupe a fraternisé avec le peuple. A Offenbourg, le 15, une grande réunion de citoyens a eu lieu, et on a envoyé au grand duc une députation avec les réclamations suivantes: Amnistie générale, une chambre unique nommée par le suffrage universel et direct, changement de ministère, avec menace, si leur demande n'est pas accueillie, qu'il proclameront la République. — On attend la réponse avec la plus vive anxiété.

Dans le Palatinat, l'exaspération est toujours très-grande, des collisions partielles ont lieu journellement, et d'un moment à l'autre, un embrasement général est inévitable. Les provinces Rhénanes suivront ce même mouvement.

Le gouvernement provisoire, qui s'était retiré de Dresde à Freiberg, voit son armée se grossir comme par enchantement; il compte déjà 16,000 hommes déterminés à vendre chèrement leur vie et leur liberté. La Prusse envoie toujours de troupes en Saxe.

Rien de nouveau de Francfort; le nouveau ministère n'est pas encore formé. Dimanche 15, la diète ne s'était pas réunie.

On lit dans le journal de Francfort, arrivé ce soir, que le gouvernement badois concentre autour d'Offenbourg (grand-duché de Bade) un corps de troupes et qu'il expédie depuis Carlsruhe de l'artillerie, à l'effet d'empêcher une assemblée populaire qui devait se tenir à Offenbourg le 11 mai.

Une lettre particulière de Strasbourg dit ceci:

« La révolution est déchaînée! aujourd'hui il y a eu une assemblée populaire à Offenbourg, où la République a été proclamée par 50,000 assistants. La troupe hésite; la plupart de ces braves soldats ont même déjà fraternisé avec le peuple. »

« Toute l'Allemagne est en fermentation, mais ce n'est que le commencement de la grande révolution! Dieu sait où elle s'arrêtera. Si je le puis, tu auras demain d'autres nouvelles. »

Espagne.

MADRID. — Hier, on ne parlait de tous côtés que du départ pour l'Italie d'une division espagnole de 5,000 hommes. On indiquait même les corps d'infanterie et de cavalerie, et le nombre de batteries qui devaient en faire partie. On ajoutait que le commandement en chef de l'expédition serait confié au général Cordova, que ce général devait quitter aujourd'hui la capitale pour se rendre à Barcelonne, où se dirigent à marches forcées quelques-uns des corps de l'expédition. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir sur ces détails, qu'on donnait hier comme positifs dans la salle des conférences du Congrès.

Le général Cordova, commandant en chef de l'expédition d'Italie, part ce soir pour Barcelonne. Un nombreux état-major doit l'accompagner.

A propos des courses de Madrid, des paris considérables sont engagés pour un combat d'un genre tout nouveau qui doit avoir lieu. Un taureau et un tigre du Bengale doivent se mesurer dans l'arène.

Correspondance spéciale.

Paris, le 15 mai 1849.

Il est bien entendu que nous n'avons plus rien à dire sur ce ministère

gangrené que ne pourra sauver l'amputation qu'il a subie hier dans la personne de son membre le plus compromis, le malthusien Léon Faucher. On a parlé de la révolution du mépris. Il appartenait aux pré-noms des Thiers et Molé, à cette race de corrompus qui tient de si près à l'école doctrinaire des Guizot et des Duehâtel, de tomber sous une sorte de révolution du dégoût. Laissons donc, dans sa force, le ministère flétri par 516 voix, et qui n'a trouvé dans les bas-fonds de l'Assemblée que cinq défenseurs, entre lesquels il est tout simple de rencontrer le Bayard et le don Quichotte de la réaction les sieurs Denjoy et Baragney-d'Hilliers.

Mais ce qu'il y a de grave, ce qui est incontestable, c'est que la dernière manœuvre à laquelle le ministère a eu recours, entre toutes les fraudes, toutes les intimidations, toutes les escobarderies dont il a si largement usé, a pour résultat nécessaire d'infirmer dans leur principe les élections pour la Législative.

On nous parle toujours du respect qui est dû au suffrage universel. Mais pour que ce respect soit acquis aux résultats du scrutin, il faut qu'aucune manœuvre coupable n'en ait vicié le principe. Nous n'entendons pas parler ici des influences plus ou moins légitimes qui sont, dans l'état actuel de nos mœurs, presque inévitables, nous voulons stigmatiser ces mensonges odieux, ces calomnies personnelles et enfin ces entraves apportées, en certains cas, au vote des électeurs suspects de démocratie et de socialisme. Toutes ces misérables ressources d'une politique aux abois ne tendent à rien moins qu'à déconsidérer aux yeux du peuple la prochaine Législative.

Nous ignorons absolument ce que sera la majorité de la prochaine Assemblée. Dans aucun cas, nous ne pouvons espérer qu'elle fût complètement dévouée à nos idées. Nous savons bien que, sous ce rapport, la propagande a beaucoup à faire pour dissiper les erreurs amoncelées à plaisir par les mercenaires de la réaction, dans l'esprit des masses. Le résultat ne peut donc pas tromper nos espérances. Disons mieux, ce résultat, à n'en juger que par ce qui a transpiré à Paris (1), ne déconcertera que nos ennemis ; car, dans les grands centres de population, où les relations sont faciles, où les cœurs et les intelligences sont en contact continu, le triomphe des listes démocratiques et sociales est assuré. G. N.

Nous recommandons à M. Tracy le philanthrope, ainsi qu'à M. Louis Bonaparte, l'auteur socialiste des idées napoléoniennes, la lecture de la petite chartre qui suit.

Ce n'est pas à ce grand citoyen, nous le savons, qu'est dû ce code infâme et sauvage qui régit cet enfer qu'on appelle le bagne ; mais en y tenant amarrés et plongés des condamnés politiques, en les accouplant avec des assassins, en les soumettant, eux hommes d'honneur et de cœur, à cet esclavage des bêtes de somme, ils ont prouvé qu'ils étaient capables de nous faire oublier les plus lâches et les plus cruels tourmenteurs de l'histoire des monarchies.

Cette page du bagne de Brest sera la honte éternelle de nos hommes d'Etat, et l'histoire vengeresse dira d'eux un jour : Ils déshonorèrent jusqu'à la justice, jusqu'au châtiement !

RÈGLEMENT DU BAGNE.

Art. 1^{er}. Les lois et règlements sur la chiourme, commandent impérieusement aux condamnés la subordination la plus absolue envers l'autorité administrative chargée de faire exécuter la police du bagne, ainsi que la soumission aux agents de tout grade chargés de les surveiller partout où ils seront détenus ou employés.

Tout acte d'insubordination, voies de fait, menace ou injure envers les adjudants, sous-officiers, gardes-chiourmes et contre-maîtres chargés de les diriger sur les travaux, seront réprimés sans aucune indulgence.

La peine de mort est prononcée contre tout condamné convaincu d'avoir frappé avec bâton, ferrement ou autres instrument un des préposés à la surveillance.

Toute provocation à la sédition, au meurtre ou au soulèvement contre l'autorité, entraîne la peine de mort.

Art. 2. Tout condamné qui brise ses fers ou les dénature, celui auquel on trouve des déguisements étant présumé devoir s'évader, est puni par la bastonnade.

Lorsque l'évasion est consommée, le condamné est traduit devant le tribunal maritime ; s'il est condamné à temps, il encourt la peine de trois ans de prolongation ; s'il est à perpétuité, celle de trois ans de double chaîne au banc.

Art. 3. Tout condamné qui se bat, trouble l'ordre, brise le ramas du banc ou la chaîne qui le tient en couple, tout détenu qui donne un coup de couteau ou d'instrument, la blessure étant mortelle, est condamné à la peine de mort. Dans le cas contraire, il est puni de la bastonnade pendant trois jours, s'il est à vie, ou d'une condamnation perpétuelle, s'il est à temps.

Tout vol commis dans les chantiers du port, ou entre détenus, est puni par la discipline de la maison, suivant la gravité des cas dénoncés au tribunal maritime. (Le cachot et la bastonnade.)

Art. 4. Les effets d'habillements devront être portés suivant les formes prescrites par les règlements. Tout condamné qui se permet de les changer ou dénaturer, supporte leurs frais de remplacement, et subit en outre la bastonnade. (A la volonté du commissaire.)

Art. 5. Tout condamné qui, sans y être autorisé, sera trouvé possesseur d'une somme au-dessus de dix fr., sera retranché du vin. (A la volonté du commissaire.)

Art. 6. Toutes les lettres qu'écrivent les condamnés, pétitions ou réclamations, etc., adressées aux autorités, doivent être déposées au bureau des chiourmes. L'infraction à cet ordre est punie sévèrement. (Bastonnade.)

C'est dans ce milieu de toutes les tortures et de toutes les provocations que sont ensevelis onze citoyens dont la vie digne et pure, toujours honorée par le travail, ne compte qu'une journée fatale, une journée de combat ou de simples soupçons de combat dans nos luttes civiles.

Et qu'on ne dise pas que les forçats politiques ne sont pas assujétis, comme ceux du meurtre et du vol, à ces horribles servitudes de la chiourme ; qu'on ne dise pas que la haute administration ignore, car voici des pièces qui prouvent et qu'on ne récusera pas :

Copie d'une dépêche adressée à M. le vice-amiral, préfet maritime du 2^e arrondissement,

Par M. le ministre de la marine et des colonies

Monsieur le préfet,

« J'ai communiqué à M. le ministre de l'intérieur la lettre que vous m'avez écrite le 9 du mois dernier, au sujet de la réunion au bagne de Brest des individus condamnés aux travaux forcés, à la suite de l'insurrection de juin 1848.

« J'ai l'honneur de vous prévenir que tous deux nous avons adopté les propositions que vous m'avez faites à ce sujet.

« En conséquence, les onze condamnés qui sont actuellement au bagne de Rochefort vont être dirigés sur le port de Brest, où seront successivement conduits ceux qui sont encore dans les prisons de la Seine, ainsi que vous l'avez demandé par votre lettre du 9 mars.

« Ces individus seront soumis à un régime commun, il ne sera établi aucune distinction entre eux et les autres condamnés, et ils seront soumis aux travaux auxquels la loi les astreint.

1^{er} avril 1849.

« Signé : V. DE TRACY. »

Note du commissaire de la chiourme.

« Il résulte de l'expression de cette dépêche, que la plus parfaite égalité doit être observée à l'égard des condamnés du bagne de Brest, quel que soit la nature de leur condamnation.

« Tous peuvent lire le règlement concernant la discipline, lequel est affiché dans toutes les salles.

« Je désire vivement n'avoir jamais l'occasion d'en faire l'application ; mais lorsqu'il le faudra, et que celle qui soit la punition encourue, même la bastonnade, pour n'importe lequel des condamnés, je ne balancerai pas à la prononcer.

« Le commissaire de la chiourme, L. BOURLA. »

Ce commissaire de la chiourme et ce préfet maritime sont deux royalistes effrénés, et la haïne des Falloux, des Faucher ne pouvait trouver de meilleurs instruments.

Honte ! honte à jamais à ces lâches vengeances, qui déshonorent notre pays, et qui souilleront notre histoire !

(Réforme.)

(1) Et à Lyon. (Note de la rédaction.)

Les deux Cousins.

Il y a vraiment de fort bonnes choses à prendre dans les journaux de la réaction ! Certes, nous ne nous trompons pas sur la valeur politique des Bonapartes ; nous ne nous faisons pas illusion sur leur républicanisme ; mais nous n'avons pas de ces documents positifs qui se conservent soigneusement dans les coffres de famille et qu'on ne livre guère qu'aux intimes.

C'est dans le *Dix décembre*, journal particulier du président, que nous trouvons les détails les plus curieux et les plus précis sur les convictions et sur les faits et gestes de M. Napoléon Bonaparte ainsi que de monsieur son père.

Nous citons, car il nous serait impossible de dire autrement et mieux que le journal présidentiel :

« M. Napoléon-Jérôme a voté avec la Montagne pour la proposition d'accusation de son parent.

« Nous comprendrions qu'une tête jeune, exaltée par une foi ardente, se fût laissée entraîner par l'exemple de Brutus, condamnant ses fils ; mais est-ce bien réellement la passion politique qui entraîne M. Napoléon-Jérôme ? Le Montagnard convaincu et impitoyable est-il donc le même homme qui, avant la Révolution de Février, il y a environ dix-huit mois, fit la demande au gouvernement déchu d'une pension de 150 mille francs de rente pour son père le roi Jérôme, avec reversibilité de 50 mille francs de rente pour lui-même, et d'un titre de pair ? Est-ce bien le père de M. Napoléon-Jérôme le Montagnard qui, le 24 février, se trouvait aux Tuileries et suppliait le roi Louis-Philippe de ne pas céder ? Est-ce enfin M. Napoléon-Jérôme qui, depuis son entrée à l'Assemblée nationale a constamment voté avec M. Thiers et dont les votes sont constatés au *Moniteur*.

« Est-ce lui qui a sollicité le commandement en chef de la garde nationale de Paris, qui a demandé l'ambassade de Londres et jusqu'à l'ambassade d'Espagne ? En vérité, nous n'osons approfondir le mystère de cette étrange dualité, qui a réuni sous un même nom un ardent Montagnard et presque un réactionnaire. »

Bravo ! A la querelle des deux cousins le public aura gagné d'être au courant de certaines vérités qu'il aurait pu ne jamais connaître sans cela. Deux Bonaparte bien et dûment dévoilés, c'est quelque chose ! Allons, *Dix décembre*, ne vous arrêtez pas en si beau chemin ; vous reste encore au moins un membre de la famille à exécuter. Par représailles, MM. Pierre et Napoléon se chargeront des autres.

Nouveau congrès de la sainte Alliance.

L'empereur d'Autriche, cet enfant qui va commander les Autro-Russes dans la prochaine campagne contre les Magyars, veut rétablir la paix à la fois dans tous les Etats européens.

Tandis qu'il est menacé dans sa capitale, par les insurgés de la Vistule et du Danube, il dépêche de lointaines expéditions sur les rives du Tibre et de l'Arno, au profit de Pie IX et de Léopold. Il occupe, pour le plus grand honneur et la plus grande tranquillité du Piémont, la forteresse d'Alexandrie. Il écrase Parme, Modène, la Lombardie, une partie de la Vénétie. Il attaque Venise ; il fait, en un mot, le métier de *gendarme mobile* en Italie.

En même temps il suscite, par les rois de Prusse et de Bavière, une révolte de princes allemands contre l'Assemblée nationale.

Mais ses projets de restauration (ambitieux enfant !) s'étendent bien plus loin. Il veut que l'Europe entière jouisse des bienfaits dont il gratifie les bonnes villes de Milan, Vienne, Prague et Lemberg. Il veut que l'ordre règne dans toutes les capitales.

Aussi réunit-il dans Schœnbrunn un congrès de têtes couronnées, où les despotes pourront combiner les moyens de réaliser le plan de Metternich, de tuer la Révolution et puis d'affaiblir la France, en lui octroyant la paix des tombeaux.

Donc, le gracieux François-Joseph convoque dans Schœnbrunn les principaux souverains, le Tartare Nicolas, l'hyppocrite Frédéric-Guillaume, et enfin l'aimable enfant du miracle, sa majesté très chrétienne Henri de Bourbon.

La sollicitude des Cosaques s'étend donc jusqu'à nous ? Electeurs votre âme n'est-elle pas émue ! Vos bulletins ne seront-ils pas accablés immédiatement aux représentants qui promettront de préparer les voies à l'Eu du Seigneur et à ses Précurseurs !

Henri V siègeant auprès des empereurs et du roi de Prusse ! Henri V délibérant au congrès de la Sainte-Alliance sur la direction à donner aux Cosaques !

Heureuse France ! Heureux roi !

ACHAT DE SUFFRAGES PAR LES BLANCS.

Dimanche dernier, à la suite d'un banquet royaliste qui a eu lieu à la Bachelierie (Dordogne), l'un des meneurs proposa à un cultivateur d'une commune voisine de lui donner cinq francs, s'il s'engageait à voter pour la liste monarchique.

Cette proposition honnête fut repoussée avec le mépris qu'elle méritait par le digne et loyal paysan, qui s'empressa d'en faire part à la *Ruche de la Dordogne*, en garantissant la vérité de son récit par cinq signatures.

MM. Arène, Baraguay-d'Hilliers, Delattre, Denjoy et Riverien, sont les cinq députés qui ont voté pour M. Léon Faucher. Les méchants prétendent qu'en reconnaissance de tant de dévouement, l'ex-ministre a invité à dîner ces cinq suppôts, et, qu'attendri à son tour, M. Louis Bonaparte n'aurait pas accepté la démission de l'illustre victime.

BOURSE DE PARIS, DU 15 MAI.

Les spectateurs sont effrayés de la conduite du ministre de l'intérieur. Les fonds publics en sont considérablement déprimés.

Les nouvelles d'Allemagne ajoutent encore à la panique. Les troupes russes s'avancent réellement de tous les côtés et vont obliger le gouvernement français à former un camp d'observation sur le Rhin.

Le 5 0/0 laissé à 89 fr. 85 c., ouvre au plus haut à 89 fr. 40 c., pour descendre lentement jusqu'à 88 fr. 70 c. Mais à la fermeture il se relève légèrement à 89 fr. C'est une baisse considérable sur le marché précédent.

La Banque de France débute à 2,405 pour tomber et fermer à 2,390 fr. avec 25 fr. de perte sur hier.

Le 5 0/0, de 57 fr. 70 c. commence à 57 fr. 15 et 20 c., descend à 56 fr. 50 c., pour finir à 56 fr. 90 c. fin courant et 56 fr. 60 c. au comptant, avec 80 c. de baisse sur lundi.

Les chemins de fer sont entraînés dans la chute des fonds : Orléans perd 10 fr. à 810 ; Avignon-Marseille, de 211, fléchit à 207 fr. 50.

Le Nord, de 446 fr., tombe à 441 fr. 25 c.

Les mines de la Loire, 500 fr.

Le zinc Vieille-Montagne fléchit à 2,975.

La bourse a été mauvaise ; on attend avec anxiété le résultat des élections.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Paris, 14 mai 1849.

Paris est aujourd'hui calme, grave et silencieux ; l'animation individuelle des électeurs, qui ont accompli hier et avant-hier leur devoir de citoyen, a fait place à une anxieuse attente du résultat du scrutin ; quelques citoyens stationnent cependant aux portes des sections et se transmettent à chaque minute le résultat des dépouillements déjà opérés. Et, nous le disons sans orgueil, sans vanité, le résultat sera probablement contraire aux espérances et aux machinations infernales de la rue de Poitiers. Presque partout, la liste des purs socialistes est en majorité ; la liste de l'Union électorale, en minorité ; et, entre ces deux listes, se trouvent, sur des listes représentant un tiers environ des suffrages, les plus connus des socialistes et les plus honorables parmi les candidats des journaux républicains. Tout fait donc espérer une solution conforme aux idées de progrès qui grandissent chaque jour dans toutes les classes de la société.

— Le citoyen Léon Faucher a fini par comprendre que sa retraite ne pouvait plus être différée, il s'est retiré sous le poids de la honte, mais non sous le poids des remords, car il s'est félicité hautement d'avoir

compromis l'élection d'un grand nombre de représentants qu'il ne considérait pas comme des adversaires, mais comme des ennemis. Quoiqu'il en soit, nous trouvons dans le *Moniteur*, à la partie non-officielle, la note suivante :

« A l'issue de la séance de l'Assemblée nationale, M. le ministre de l'intérieur a déposé sa démission entre les mains de M. le président de la République.

« Ceci n'indique pas que la démission ait été acceptée : on assure même que le président de la République avait commencé par la refuser en vertu des instructions spéciales qui lui avaient été imposées par de hautes influences. Il n'a rien moins fallu qu'une menace sérieuse de démission de la part de tout le cabinet, pour déterminer le président à conserver provisoirement cette démission sans rien décider sur ses conséquences. La triade Thiers-Berryer-Molé est impérieuse, exigeante, mais elle s'est radoucie sur la promesse qui lui a été faite de ne pas remplacer le ministre énergiquement repoussé par l'Assemblée nationale, mais de confier l'intérim de son portefeuille à l'un des ministres en exercice. »

— On répand aujourd'hui le bruit que le conseil des ministres, dès qu'il avait eu connaissance de la dépêche télégraphique de M. Léon Faucher, s'était prononcé contre lui et avait décidé que pour éviter des interpellations dangereuses il donnerait sa démission avant la séance ; mais M. Léon Faucher s'y est refusé, en déclarant qu'il voulait donner des explications devant l'Assemblée. Aucun ministre ne devait le soutenir ; mais M. Odilon-Barrot, voyant la position difficile de son collègue, est monté à la tribune pour exposer la question préjudicielle, qu'il a soutenue pour détourner l'orage. »

— On assure que la nouvelle est parvenue au gouvernement que le général Oudinot s'était opposé à l'occupation de la ville de Rome par les troupes du roi de Naples.

— MM. Thiers, Molé et Berryer, ont été appelés dans la soirée d'hier à l'Élysée-National par le président de la République.

— Le citoyen Mercier, l'un des secrétaires de l'ambassade française à Rome vient d'arriver à Paris.

— Le citoyen Teleki, envoyé de Hongrie, a eu, hier 14, dans la soirée, une longue conférence avec M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères. Il lui a communiqué, dit-on, des dépêches importantes qu'il a reçu de Kossuth.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Séance du 15 mai.

Présidence du citoyen MARRAST.

L'Assemblée adopte sans discussion un projet autorisant un emprunt de 200,000 francs par la ville de Mans.

L'Assemblée adopte également un projet portant ouverture d'un crédit de 498,000 francs pour travaux effectués dans les maisons centrales de correction. Ce projet est adopté au scrutin, par 527 voix sur 528.

La discussion est ouverte sur le budget du ministère de la guerre.

Chap. 54. — Colonisation en Algérie, 1,715,00 fr.

La commission propose une réduction de 66,000 fr.

Le citoyen de Rancé combat cette réduction, qui aurait pour effet de maintenir la population civile de l'Algérie sous la juridiction militaire.

Un grand nombre d'orateurs prennent successivement la parole au milieu du bruit et de l'inattention générale.

Le citoyen Lamoricière insiste pour que le ministère présente un projet sur les expropriations en Algérie, sur le régime douanier, qui permette d'y établir un marché, etc.

Le citoyen Cavaignac parle dans le même sens que le citoyen Lamoricière. Il est aussi d'avis de l'établissement d'un droit protecteur pour les céréales de l'Algérie.

Le citoyen de Rancé insiste aussi pour l'établissement d'un droit protecteur. C'est une erreur de croire que le prix du pain dût s'accroître par l'établissement de ce droit. Ce sont les marchands qui absorbent le produit le plus clair de la production des grains et farines.

Le citoyen Buffet répond que rien ne sera négligé pour qu'il soit fait droit à la réclamation.

Les réductions proposées par la commission sur le chapitre des colonies agricoles sont adoptées.

Le citoyen Trélat se plaint qu'on n'ait pas tenu les belles promesses faites aux Français qui se sont embarqués pour l'Algérie. L'orateur demande qu'il soit fait en faveur de ces colons une anticipation sur les crédits promis pour l'année prochaine.

Le citoyen CAVAIGNAC. On a envoyé 50 millions pour cette colonie. Je suis tout prêt à voter toutes les anticipations que l'on voudra, mais encore faut-il savoir comment cet argent est employé. Il faut que les anticipations ne soient accordées qu'à ceux des colons, qu'à ceux des villages où des résultats avantageux auront déjà été obtenus. (Approbation). Pour cela il faut que des inspections soient faites sur les lieux pour constater l'état des choses.

Le citoyen Baraguay-d'Hilliers ne voit pas quel intérêt il y aurait à voter par anticipation un crédit que l'on pourra toujours accorder. Jusqu'ici presque rien n'a été fait. On a défriché le terrain que les colons devaient cultiver, ils ne le cultivent pas et s'occupent presque exclusivement de politique. (Ah ! ah ! — Interruption. — Mouvement divers). Les colons ne resteront en Algérie qu'autant qu'ils y seront nourris. (Allons donc !)

Le citoyen Clément Thomas proteste contre les assertions du citoyen Baraguay-d'Hilliers. Il voudrait savoir sur quel document le général fonde ce qu'il vient de dire.

Le citoyen TOURRET. Une chose empêchera toujours les colonies en Algérie de prospérer, c'est qu'elles sont à peu près exclusivement composées d'artisans. Il y manque des agriculteurs. (C'est cela !) Ce qui presse le plus, c'est donc de diriger sur l'Algérie des travailleurs des campagnes.

« Que l'on prenne 100 à 150 ouvriers agricoles dans chacune des communes de France, qu'on les envoie dans chacun des villages algériens ; la prospérité des colonies algériennes est à ce prix. Sans cela tout l'argent imaginable n'y fera rien, les colonies mourront d'inanition. »

Le citoyen BUFFET. On leur a donné jusqu'à des nourrices.

Le chapitre 55 (colonies agricoles) 40,000,000 de francs, est adopté.

Le citoyen LAMORICIÈRE. Vous avez voté 50 millions pour les colonies agricoles de l'Algérie. Quatorze mille colons ont été envoyés en Algérie ; vous avez dépensé à cela cinq millions ; vous venez de voter dix nouveaux millions, qui seront dépensés à l'entretien des colons qui se trouvent en Algérie, et il ne restera rien pour l'établissement de nouveaux colons.

« Eh bien ! les citoyens Trélat et Cavaignac vous demandent avec moi d'envoyer vos nouveaux colons à l'époque la plus favorable pour l'émigration, au mois de septembre 1849, au lieu de les envoyer en janvier 1850 ; et ce crédit, nous demandons qu'on le vote dès aujourd'hui, afin que l'on puisse enrober, comme le désire le citoyen Tourret, des colons agricoles dont le savoir instruit les autres. »

Le citoyen Passy, ministre des finances, ne croit pas qu'il y ait avantage à voter la proposition du citoyen Trélat. Il croit qu'il serait préférable d'abord de recueillir les informations de l'Assemblée ; si elles étaient favorables, on ne refuserait certainement pas un crédit demandé dans ces circonstances.

La séance continue.

Chronique Locale.

Le citoyen Tourangin, préfet de l'ex-ministre Faucher, aurait, nous dit-on, réuni les sommités du parti blanc et leur aurait dit pour les rassurer que, si les élections connues par voies ordinaires étaient rouges, il avait de bonnes raisons pour savoir que la sainte cause avait triomphé dans beaucoup d'endroits ; nous cherchons dans notre correspondance de ce matin : « Nous voyons partout la République tourner au rouge, excepté cependant à Marseille et à Nîmes, pays classique des Verdets, terre rouge encore du sang des patriotes versé en

1815; un préfet républicain ne devrait pas s'en vanter. »

Il y aura bien encore Bordeaux, la ville du fédéralisme et de la duchesse d'Angoulême, mais nous nous y attendions depuis fort longtemps.

— Le frère de notre candidat, Commissaire, nous communique les fragments suivants d'une lettre écrite par celui-ci à sa mère, à la date du 14 mai.

Ma chère mère,

Strasbourg, le 14 mai.

Je ne suis plus à la prison de la citadelle; grâce aux démarches que les bourgeois de Strasbourg ont faites près du général, il m'a mis en liberté. Si je n'étais pas sorti, j'aurais peut-être été la cause de troubles dans la ville, tant l'indignation était générale contre l'arbitraire de mon arrestation. J'ai reçu tant de preuves de sympathie des Strasbourgeois, que je suis fier d'avoir pu mériter l'estime de tant de braves gens; mais tout n'est pas fini pour moi, l'avenir est gros d'orages. Si j'ai gagné les sympathies de la population, j'ai perdu celles de mes chefs, et malheureusement je suis encore pour sept mois et demi entre leurs mains; quoiqu'il m'arrive, je suis résigné, je suis prêt à tout souffrir pour la République démocratique et sociale, dont je voudrais pouvoir, au prix de tout mon sang, hâter l'avènement.

— Il paraît que certaines gens ont été vivement contrariés de voir les Voraces se constituer gardiens des boîtes électorales. On peut faire à ce sujet de très spirituelles plaisanteries; l'essentiel c'est que la vérité du vote universel n'ait pu être faussée; en pareil cas, le luxe des précautions est permis; puisque nous n'avons pas de garde nationale, le peuple a jugé à propos de se représenter lui-même, ce n'est pas notre faute si nos gouvernants inspirent partout, à l'Assemblée nationale, tout comme à la Croix-Rousse, une pareille défiance; ce qu'il y a de certain c'est que nos frères de l'armée ne se sont pas le moins du monde formalisés de cette précaution; ils n'ont vu là rien d'injurieux pour eux-mêmes; en fait d'élection, ils sont suffisamment édifiés sur l'impartialité des blancs.

— Nous avons à signaler un trait de générosité qui fait le plus grand honneur aux habitants de Vanchy, commune de Blancreans, canton de Collonges (Ain).

On sait que cinq citoyens de ce hameau sont détenus en ce moment dans les prisons de Gex, prévenus d'avoir favorisé le transport à l'intérieur de marchandises prohibées. Dimanche, 6 courant, vingt-quatre habitants de Vanchy, spontanément et gratuitement, sont allés faire le labour du printemps dans les vignes appartenant à ces détenus.

Et dimanche dernier, après avoir déposé leurs votes, ces mêmes citoyens ont dû ensemercer de pommes de terre, et à leurs frais, les champs de ces mêmes détenus.

Nous aimons à enregistrer de pareils faits, qui parlent plus haut que tout ce que l'on pourrait dire en faveur des idées républicaines que ces habitants professent au plus haut degré. Nous y trouvons aussi une preuve de la vive sympathie que le sort de ces détenus inspire aux habitants de ce hameau.

(ECHO DE LA RÉPUBLIQUE, de Nantua.)

— Le 3^e régiment d'infanterie légère cantonné dans le canton du Touvet est arrivé mardi à Grenoble, où il ne fait que passer. Ce régiment part pour Lyon, où il va tenir garnison.

— Le banquet des familles aura lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, dimanche prochain, 20 mai courant, à la Croix-Rousse, clos Carron, près les Tapis.

Les dames y seront admises avec leur famille. Le prix est de 1 franc.

Lyon, le 16 mai 1849.

Citoyen Rédacteur,

Malgré les menaces faites en ville de la suspension du travail, et à la campagne, de l'exigence immédiate du prix des fermages, bien que les bourgeois, dans le Beaujolais, aient, en dépit de la loi, coupé aux quatre coins les bulletins remis aux travailleurs sous leur dépendance; ceux-ci n'ont cédé à aucune intimidation, à aucune influence, ils ont compris l'importance de leur vote et ont fait triompher la cause de la démocratie qui est celle de tous.

Mais voici déjà que l'aristocratie crie aux armes, en menaçant des compagnies de l'ordre, et qu'elle renvoie ouvriers et commis. Qu'elle y prenne garde et qu'elle suive les conseils de ceux qui veulent se conformer à la volonté du peuple, et juger les démocrates socialistes à l'œuvre, car la partie ne serait pas belle pour elle.

De son côté, que la démocratie quoique calme et réfléchie, ne reste pas dans l'inertie, ou ne se contente pas de continuer le passé; mais qu'elle aille en avant, en faisant les réformes que j'ai déjà signalées, et que dans les villes importantes, telles que Paris, Lyon, Rouen, Marseille, etc., les droits sur les objets de premières nécessités soient abolis, afin que le peuple puisse vivre à bon marché, que l'Etat devienne propriétaire des bassins houillers, des chemins de fer, des bateaux à vapeur, des assurances, etc.

Si les industriels y mettent du mauvais vouloir, et suspendent le travail, il faut que le gouvernement l'organise dans des établissements publics, car il est temps enfin d'en finir, avec ces exigences particulières, il faut que le soleil luisse pour tout le monde, que chacun trouve sa place au banquet dressé par la nature.

Auguste Marion.

AFRIQUE FRANÇAISE.

La colonne de M. le général Pélessier a poursuivi sa tournée dans les ksours du S.-O. Elle était le 12 avril à Moghar-Thaleni. Les habitants de cette bourgade s'étaient enfilés à son approche, ainsi que ceux de Moghar-Joukani (Moghar d'en bas et Moghar d'en haut). Nous avions en outre à reprocher aux premiers une trahison commise envers le général Cavaignac, dont ils avaient assassiné l'envoyé, en mai 1847.

Le général résolut de faire un exemple sur ces deux ksours. Plusieurs jours ont été employés à les démolir de fond en comble, on a respecté seulement les mosquées et les marabouts, afin de donner la preuve qu'en châtiant des révoltés et des traîtres, on ne s'attaquait point à la foi des Musulmans.

Les habitants des autres ksours, terrifiés par cette destruction, sont restés chez eux ou se sont hâtés d'y rentrer.

La colonne devait être le 25 à Lambaha; dans le même temps, M. le général de Mac-Mahon a fait une longue pointe dans l'Ouest, mais sans pouvoir joindre les Ahmyan-Garabas qui, tout en protestant de leur désir de revenir à nous, redoutent assez naturellement d'y revenir sous l'escorte d'une colonne.

M. le général Pélessier, après ce long séjour dans la région éloignée des ksours, ramène par Tiemcen la plus grande partie de ses troupes.

Deux camps établis à El-Krider (sur le bord du Chott-Cherqui) et à El-Aricha (entre le Chott-Gharbi et Sebdu) tiendront les Ahmyan éloignés de la meilleure portion de leur pays et vaincraient un peu plus tard leur obstination.

Le général est attendu à Tiemcen, le 15 mai; les dernières nouvelles ont été reçues par voie télégraphique et nous manquons de détails.

L'interruption des relations officielles à Tanger n'avait eu aucun retentissement sur la frontière de l'Ouest, où l'on continuait d'entretenir, de part et d'autre, des rapports convenables.

Toute la province d'Oran jouissait d'une grande tranquillité. Dans le Dahra, M. le général Bosquet et M. le colonel Jollivet, obligés

de recourir à la force contre les Ouled-Jounès, ont promptement contraint toute la tribu, qui s'était d'abord dispersée de tous côtés, à se réunir sous leur main et à recevoir leurs ordres.

M. le colonel Jollivet, avec les troupes d'Orléansville, reste au milieu du pays des Ouled-Jounès, à Bâl, afin de présider à la construction d'une maison de commandement destinée à un caïd qui pourra nous répondre ultérieurement du bon ordre.

M. le général Bosquet doit être aujourd'hui chez les Ftittas. — L'impôt du printemps était presque entièrement payé par cette grande tribu, avant l'arrivée de la colonne dont la tournée, suivant toute apparence, sera toute pacifique.

Il en sera probablement de même de la course que commencera, le 11 du courant, M. le général de Ladmiraull, partant de Boghar, avec trois bataillons et trois escadrons, pour visiter les Ouled-Nails, obtenir le paiement du zekkat et faire tomber, par la vue de nos troupes, les bruits absurdes de la venue d'un chérif de l'Ouest, de notre impuissance à lui résister, etc., etc., rumeurs dangereuses qu'il est de notre intérêt, on dirait presque de notre devoir, d'éteindre avant qu'elles aient entraîné à la révolte quelques portions des tribus arabes.

Dans le même but, M. le général Blangini, commandant la province d'Alger se porte à Aumale avec une colonne plus forte.

Il s'agit de faire impression sur les populations Kabyles de l'Oued-Sahel, et l'aspect d'une plus grande force dispensera peut-être d'en faire usage.

La tribu des Beni-Bou-Mecaoud, auprès de Bougie, a été attaquée, le 4 mai, par environ 1,500 hommes des Beni-Sliman et des autres tribus voisines insoumises. — Cette attaque était prévue et les mesures étaient prises pour la repousser. — Les contingents des tribus soumises étaient venus au secours de Beni-Bou-Mecaoud, et, au premier coup de fusil, la garnison est accourue, sous les ordres du commandant supérieur, M. le chef d'escadron d'état-major de Wengy.

Le combat a été terminé par une charge vigoureuse du peloton du 5^e chasseurs, détaché à Bougie, et des cavaliers du bureau arabe. Un chasseur et un khriala ont été blessés, deux chevaux tués et plusieurs blessés. L'infanterie n'a point eu besoin d'agir.

Les renforts qui sont dirigés sur Bougie, et, au besoin, l'apparition d'une colonne qui se forme à Sétif réprimeront ces hostilités et préserveront Bougie d'un nouveau blocus.

Un incident tout-à-fait imprévu, et tel que la superstition fanatique des Arabes peut seule en donner l'explication, a jeté de grandes inquiétudes sur la route de Philippeville à Constantine, et dans les colonies de la vallée du Saf-Saf.

On savait qu'un nouveau chérif, Hamed ben-Jamina, prêchait la guerre sainte dans les montagnes de Collo et du cercle de Philippeville, qui ne manquent presque jamais de semblables prédicateurs. — Des cavaliers des bureaux arabes et le caïd Saoudi du Sahel du Nord, à la tête d'un goum de 200 chevaux, surveillaient les débouchés de la montagne, sans s'attendre à voir le chérif essayer d'accomplir sa promesse. — Cet insensé ne promettait rien moins, en effet, que de conduire les fidèles à la conquête de Constantine... les murs tomberaient à sa voix, et les armes des chrétiens resteraient impuissantes entre leurs mains.

On s'inquiétait médiocrement de la menace, lorsque le 29 avril, le caïd Saoudi voit fondre sur lui, vers El-Arouch, le chérif, suivi d'environ 1,200 Kabyles. — Le goum terrifié abandonne son chef, et celui-ci, après une vaine tentative de résistance, n'a que le temps de se réfugier dans le camp d'El-Arouch avec une cinquantaine de siens.

La petite garnison sous les ordres du capitaine adjudant-major d'Aubusson, du 8^e de ligne, et la milice sous les ordres de son capitaine, le citoyen Pelletier, se mettent bravement en défense.

Les gens du chérif, accueillis par une vive fusillade, perdent de suite une vingtaine des leurs, et ne voyant pas tomber les murailles, tournent promptement le dos.

Le combat, commencé à 4 heures du soir, était terminé à 4 heures et demie.

La pluie, qui tombait à torrents, empêcha de poursuivre les fuyards un peu loin; sept prisonniers ont été cependant ramenés à El-Arouch.

Le chérif, très-déconcerté, est allé se cacher chez les Beni-Saaq, à l'ouest de Collo.

Malgré la nullité des résultats produits par cette folle agression, on comprend l'inquiétude qu'elle a répandue dans toute la vallée du Saf-Saf, et la nécessité de châtier les tribus qui l'ont commise ou qui l'ont tolérée.

Le général Herbillon s'occupe de former une forte colonne avec laquelle il va pénétrer dans le Sahel et faire comprendre aux tribus kabyles les plus voisines de la route de Philippeville à Constantine, le danger de se laisser entraîner par des prédications fanatiques.

Un seul fait d'une certaine gravité est signalé dans le reste de la province de Constantine.

Les gens de Narah, bourgade de l'Oued-Abdi, ayant assassiné notre caïd, le colonel Carbuccia s'y est porté rapidement de Bathna avec une colonne de 600 hommes.

Le 26 avril, le village a été brûlé après une résistance qui nous a coûté un mort et trois blessés. Le principal instigateur du crime, El-Hosseïn, a péri dans le combat, avec 4 de ses adhérents.

Le désordre ne s'était point propagé hors de Narah et sa répression prompte et énergique n'a fait que consolider davantage la tranquillité de toute la région de l'Aurès.

(Moniteur algérien.)

Nouvelles diverses.

Hier et aujourd'hui, la chambre des appels correctionnels s'est occupée de l'affaire de MM. de Bonnard, de Sérignac et Mortier, appelants du jugement de la 6^e chambre qui les a condamnés, le 2 avril dernier, de Bonnard à un an de prison, de Sérignac et Mortier chacun à quatre mois, pour détournement du produit de quêtes faites aux clubs de la Redoute et de la Fraternité.

A l'audience d'hier, M. de Bonnard et ses deux coaccusés ont présenté des explications qu'ont développées aujourd'hui M^s Nogent-Saint-Laurens et M^s Cresson.

La cour, après une très-longue délibération, réformant le jugement de première instance, prononce le renvoi pur et simple de MM. de Sérignac et Mortier, qui sont mis immédiatement en liberté.

En ce qui concerne de Bonnard, le condamne à trois mois d'emprisonnement.

— On prétend que M. Berger refuse à la statue de David la place qui lui a été assignée à l'hôtel-de-Ville; ce refus serait motivé par des raisons d'indignité, attendu que le conventionnel David a voté la mort de Louis XVI.

Si ce fait est vrai, il prouve que M. Berger compte fermement sur ses amis Falloux et Changarnier, pour ramener prochainement Henri V.

— M. de Montreuil, représentant de la rue de Poitiers, a envoyé ses réclames au curé de Gisors, qui s'est empressé de les faire distribuer par le bedeau, à l'église, et pendant l'office.

— Un maire écrit au journal le *Démocrate de l'Ouest*: « Donc, un fermier de ma connaissance fut tout dernièrement appelé à la barre de ses maîtres, hobereaux de vieille souche, animés d'une sainte horreur pour l'émancipation du peuple et la perte de leurs anciens privilèges. — Nous avons appris que vous lisez le *Démocrate de l'Ouest*, est-ce vrai? — C'est vrai. — Tenez-vous à conserver votre ferme? — Oui, je vous l'assure. — Eh bien! renoncez à recevoir cette feuille empoisonnée, ou vous ferez place à un autre à la fin de votre bail. Si vous faites ce qui nous est agréable, nous vous adresserons gratuitement un autre journal honnête et modéré pour détruire les germes déposés dans votre cœur par l'organe de la démocratie. »

« Voilà comment les champions d'Henri V entendent le respect de la conscience et de la liberté humaine. Voilà comment ils espèrent confisquer au profit de leurs idées l'admirable force du suffrage universel! — Il est vrai qu'à leurs yeux, les paysans ne sont pas des hommes; il est vrai que le vote des vilains doit se résoudre en une série de zéros venant docilement s'aligner à la suite des chiffres nobles ou bourgeois qui seuls peuvent avoir de la valeur. »

— On nous transmet le procès-verbal d'un fait d'une audace étrange, et qui vient de se passer à Sainte-Livrade. Des individus se sont présentés dans cette ville avec un drapeau blanc arboré à leur voiture. Ce drapeau a été arraché par un jeune maçon et foulé aux pieds. Cette scène pouvait amener de graves événements. Le calme des témoins a seul empêché une rixe violente. Un des coupables est dénoncé.

— L'Opinion publique nous apprend que le pape a envoyé des armées à notre corps d'armée.

Les républicains de Rome ont envoyé des chirurgiens à nos soldats.

— La Liberté, journal bonapartiste, contient l'aveu suivant: « L'immense majorité de l'armée a voté pour les candidats socialistes. »

« Le gouvernement ne fera pas connaître ce vote, nous en sommes certains d'avance: cela se comprend. Quant à nous, en publiant ce fait si grave, nous ne voulons pas effrayer, nous voulons avertir. »

« Nous sommes de ceux qui pensent que ce n'est pas en fermant les yeux qu'on évite le danger et qu'on se sauve. Nous croyons qu'en politique et en matière de gouvernement, il faut toujours dire la vérité, toute la vérité; il faut que les gouvernements et les classes gouvernantes sachent bien qu'une idée, quelle qu'elle soit, l'idée socialiste comme toute autre idée, ne meurt jamais par la persécution ou la compression. On la discute loyalement, attentivement; on lui prend ce qu'elle peut avoir de bon, d'utile, de praticable, mais on ne la tue pas. »

Le directeur-gérant, FAURES.

Lyon. — Imprimerie de Mme veuve Ayné, rue Mercière, 44.

ANNONCES.

Contrefaçons. LES PRODUITS DE LEPELDRIEL, pharmacien à Paris, faubourg Montmartre, 76-78, si connus pour entretenir parfaitement, et exempts de douleurs les VÉSICATOIRES et les CAUTÈRES, et qui se trouvent aussi dans toutes les pharmacies bien assorties des départements, viennent d'être contrefaits et imités; nous en prévenons nos honorables confrères pour qu'ils se tiennent en garde, et qu'ils repoussent ces articles frauduleux de leur officine. Leur honneur, la réputation de leur maison, la confiance publique leur en feraient un devoir, si la dignité de la profession ne les arrêtaient pas. Nous leur rappelons que le Taffetas épispatique pour vésicatoires, et le Taffetas rafraîchissant pour cautères sont toujours en rouleaux et jamais en boîtes; les pois élastiques, les compresses en papier lavé, les compresses désinfectantes, les serre-bras avec et sans plaque, la toile vésicante et jusqu'aux bas élastiques en caoutchouc contre les VARICES; tous portent: timbre, étiquette, estampille et signature LEPELDRIEL.

AVIS. — Le sieur SERAILLE, cabaretier, demeurant à Lyon, quartier Perrache, rue Schmitz, 35, prévient le public et notamment MM. les négociants, marchands et fournisseurs, que Marie-Rosalie Vuitton, son épouse, a quitté son domicile, et qu'elle aurait monté un café-cabaret, à la Guillotière, lieu des Brotteaux, rue Molière; que cet établissement ayant été monté sans sa participation ni son autorisation, il est étranger à toutes dettes que sa femme aurait pu contracter; qu'il ne peut être assujéti à les payer, non plus que les marchandises ou fournitures qui seraient faites à raison de cet établissement, ou pour toutes autres causes.

AVIS. — Les personnes qui sont en relation de commerce avec M. BLANC, marchand de vins en gros, à la Guillotière, rue Basse, sont priées de ne payer qu'à lui ou à sa femme. D'après cet avis, ceux qui paieraient ou prêteraient à leur fils, Bonaventure Blanc, seraient obligés de payer de nouveau, et l'argent que l'on aurait prêté ne serait pas remboursé par sa famille.

Il a été trouvé un chien marron, celui qui l'a perdu pourra s'adresser au citoyen Catela, rue Noire, 14, au 3^e.

Il a été perdu une carriole à bras, marquée en lettres de feu: Morne, rue Meyssonier. Les personnes qui pourraient fournir des renseignements sont priées de s'y adresser.

Il a été trouvé, dimanche matin, sur la place des Terreaux, un chien, poil noir frisé, portant un collier en cuivre avec plaque. Le réclamer chez Salle, place St-Clair, 4, au 3^e, 2^e montée.

MALADIES SECRÈTES.

Pharmacie de PH. QUET, Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des Capsules au BAUME DE COPAJU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements récents ou anciens.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSOR ÉLASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des Maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gales, Boutons, etc. etc., par l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSAPAREILLE D'AMÉRIQUE, remède entièrement végétal.

Prix: 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFALLIBLES,

Extraites du Traité de Thérapeutique du D^r LUPPI.

Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

prix: 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes, 14, vis-à-vis de l'hôtel du Paro, à Lyon.

N. B. On ne saurait mettre en doute le service que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercuroiel dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très-peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très-ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

En vente chez tous les libraires, le *Compte-Rendu des Travaux de l'Assemblée nationale pendant la session de 1849*, par C. Pelletier, représentant du peuple. — Prix: 20 c.

A VENDRE, Fonds de Café-Cabaret, rue Paroilla, 42. S'y adresser.